

# Résolutions & Compte rendu du Conseil d'Administration & d'orientation du CAC - le 21 mars 2024

*CAO organisé dans le cadre de la journée APAC (Assemblée Permanente des Associations Citoyennes) d'hiver (ex-journée de saison) à Paris 11ème (locaux de la FPH - 38 rue Saint-Sabin) de 9h30 à 11H10.*

7 Membres élu.es Présent.es : Gilles Rouby, Nicole Picquart (MNLE 93), Dominique Mauvillain (Planning Familial), Nathalie Ovion (MCD), Eric Denoyelle, François Bernard, Olivier Picot.

3 Membres élu.es En Visio : Carine Favier (Planning Familial Occitanie), Daniel Royer, Fanny Duwez (Acte If).

- Invité.es : Didier Raciné (Alters Médias), Laure Di Franco (CNFR), Dominique Jaulmes, Marianne Langlet, JB Jobard, Isabelle Boyer.

## Les 5 résolutions votées

- **ADOPTION DU PV DE DECEMBRE 2023**

RESOLUTION 1 : Le CA approuve le procès-verbal du précédent CA.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- **DELEGATION DE POUVOIRS DU PRESIDENT**

RESOLUTION 2 : Le CA donne DÉLÉGATION DE POUVOIR de la présidence à Eric Denoyelle, pour le mois d'avril 2024. Cette délégation comprend une délégation de signature pour les documents et actes officiels du Collectif, et une délégation de représentation si cela s'avérait nécessaire. Eric Denoyelle, durant cette période, sera l'interlocuteur privilégié des salarié.es du Collectif.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- **FORMATION & SITUATION BUDGETAIRE DU CAC** (budget probable réalisé en 2023 -au 21 mars- et budget prévisionnel 2024-2026).

RESOLUTION 3 : Le CA prend acte de la situation budgétaire du CAC et s'engage dans la mise en œuvre du programme de formation mis en place, en lien avec Peuple & Culture.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- **POINT D'ETAPE SUR LES TRAVAUX DU DLA** en cours : orientations stratégiques et opérationnelles.

RESOLUTION 4 : Le CA partage la conclusion des orientations présentées et mandate le groupe de travail DLA pour présenter en AG les modifications fonctionnelles et statutaires pour l'année 2024-2025.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

- **MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION RH**

RESOLUTION 5 : Le CA valide la création de la commission RH avec comme premiers membres Eric Denoyelle et Gilles Rouby. La composition est ouverte et sera arrêtée ultérieurement.

- **Voté à l'unanimité des personnes présentes, soit 9 voix**

## Compte rendu des échanges

- I. **Point sur la délégation de signature (et pouvoir)** à Eric Denoyelle durant mois d'avril en l'absence du président qui part en Nouvelle Calédonie et donc sera loï, peu joignable et disponible. Eric sera durant ce mois l'interlocuteur privilégié des salarié.es.

- II. **Point sur la situation budgétaire** du CAC (budget réalisé 2023 et budget prévisionnel 2024).

Présentation par Isabelle du compte de résultats 2023 « probable » (sans contrôle ni validation du cabinet comptable et la partie charge de personnel imprécise) qui amène à un déficit de l'ordre de 5.400€. A noter que le déficit antérieur était de 16.576 € et qu'il a pu être réduit à 5.400 €. L'appel à dons effectué en fin d'année a généré un montant de 3.500 € permettant un montant global d'adhésion/don en 2023 de 19.400€.

**Question des adhésions au CAC** : environ 200 par an, réparties moitié associations et moitié individuels - dans les assos entre 30 à 40 sont de tailles nationales.

En janvier 2024 il y a eu un gros travail de relance des anciennes associations adhérentes par Gilles, certaines n'adhèrent pas tous les ans mais sont souvent partantes lors de sollicitation directe.

Isabelle a fait un tableau global des statistiques de renouvellements depuis 2014 (en %) mais un travail plus fin pourrait être fait [-> Carine Favier se propose pour y travailler avec Isabelle](#)

**Question des retours des associations** – on ne sait pas toujours ce qu'ils et elles pensent, pourquoi adhèrent puis cessent ou reviennent... Les liens varient et changent, ça dépend à la fois des personnes, des rencontres, des actualités...

- *Rappel de l'enquête menée à l'occasion du DLA fin 2023 « **Motivations, besoins et contributions des adhérent.es/compagnon.nes de route du CAC** » qui avait obtenu une trentaine de réponses – [LIRE la synthèse ICI.](#)*

Olivier tient à rappeler l'utilité pour le CAC, de rester présent et attentif aux petites et moyennes associations à côté des liens et rapprochements avec les gros réseaux.

### Prestations

C'est en effet une préoccupation constante et la raison pour laquelle nous continuons d'intervenir sans facturation auprès de petites associations à côté de prestations rémunérées.

On note l'augmentation notable des prestations cette année (un peu faussée par les 6.000€ de prestations réalisées dans le cadre de la fin du budget de LA Coalition en 2022 affectées en 2023 qui est une somme ponctuelle).

François note que nous pourrions peut-être insister sur les "services" que le CAC apporte aux adhérent.es, pour inciter ces derniers à ré-adhérer fidèlement.

**Point "formation" du CAC** nommée « *Renforcer les associations* » avec l'intention de fournir les principaux repères aux actrices & acteurs associatifs pour situer son action associative et être en mesure de contribuer à l'amélioration générale des structures non lucratives, tout en renforçant leur propre projet associatif. Une première session est prévue les 17 & 18 juin dans nos locaux à Paris, la première réalisée par le CAC (via l'agrément Qualiopi de Peuple et Culture) qui peut rapporter des financements si nous avons assez de personnes inscrites qui sont salarié.es et donc pris en charge par leur Opcv - pour les personnes bénévoles on va demander dans les 80 à 100€ ce n'est pas tranché (au final 100€, somme fixée par Peuple et Culture).

JB cite l'exemple de la formation réalisée récemment en Limousin avec 30 inscrits sur le thème des libertés associatives parmi lesquelles 10 personnes étaient salariées.

Dominique fait le lien avec les formations "qualité de vie au travail" proposées dans le secteur sanitaire et social.

Nicole questionne sur les collectivités territoriales : comme elles ne peuvent pas adhérer, on avait proposé un "kit" de documents à acheter (qui n'avait pas eu grand succès) mais depuis nos publications commencent à dater.

On peut aussi solliciter l'organisme de formation "Passages" du Mouvement des Régies pour voir s'il serait intéressé par une de nos formations (communication, complémentaire de leurs formations).

### **III. Budget prévisionnel 2024-2026**

Nous allons perdre le poste Fonjep recherche de Marianne en 2025 MAIS on devrait avoir un poste simple (7.000 € au lieu de 14.000€).

DJEPVA : La récente rencontre avec le directeur de la DJEPVA (ex directeur de l'Injep) Thibault de St-Paul, est assez positive car nous sommes perçus comme un maillon nourrissant du secteur associatif. La DJEPVA travaille à 80% sur des CPO, nous avons donc de bonnes chances de renouveler notre CPO à budget constant, notamment car la Djepva a réussi à ne pas être touchée par les baisses de financements annoncées par l'Etat.

20 Millions d'€ sont affectés sur le FDVA (fonds de développement de la vie associative), notamment sur le nouvel appel à projet national " études et expérimentations" (2,5 M°) pour lequel l'OCMA (observatoire citoyen de la marchandisation) semble pile dans la cible = dès qu'il va paraître on y répondra. Sortons plutôt rassurés de ce 1er rdv.

Ville de Paris : passons cette année d'une subvention annuelle à une CPO de 7.000€ donc nous risquons de rester stables (et non pas augmenter comme on l'espérait).

Les 2 fondations : la FPH (stable depuis plusieurs années) est en légère augmentation (de 30.000 à 40.000€) – l'aide ponctuelle pour le projet DMS n'est pas renouvelée. Un Monde Par Tous : rencontré hier avec Martin Bobel (LMV au CESE et aux ressourceries-recycleries) autour d'une réflexion sur le secteur associatif au niveau européen ; sinon reste sur soutien de 15.000€ par an.

### **IV. Résumé des principales orientations définies via le DLA "pour un collectif plus collectif"**

Point d'étape après un travail pour réaligner nos fondamentaux et s'accorder sur nos missions sociales (raison d'être), avoir enquêté puis analysé les *Motivations, besoins et contributions des adhérent.es/compagnon.nes de route du CAC*, nous sommes dans la phase *Travailler sur la gouvernance et l'organisation interne*.

Nous avons réalisées des avancées sur la gouvernance partagée avec un accompagnement réel et soutenant des 2 prestataires Pauline et Kanitha. Il reste maintenant 3 séances de travail.

On constate plusieurs freins : difficulté à se repérer dans le CAC et à voir le processus des prises de décisions, surcharge professionnelle (pas toujours facile de choisir entre les différents sujets, collectifs, projets donc fait tout), la question des sujets "spécialistes" sur lequel le CAC devrait s'appuyer ...

Schémas proposés par Gilles réalisés dans le cadre du DLA

Réflexion et travaux assez complexes avec un vocabulaire obscur en acronymes qu'il faut prendre le temps d'intégrer : APAC, CAO, OCMA ....

27/03/24



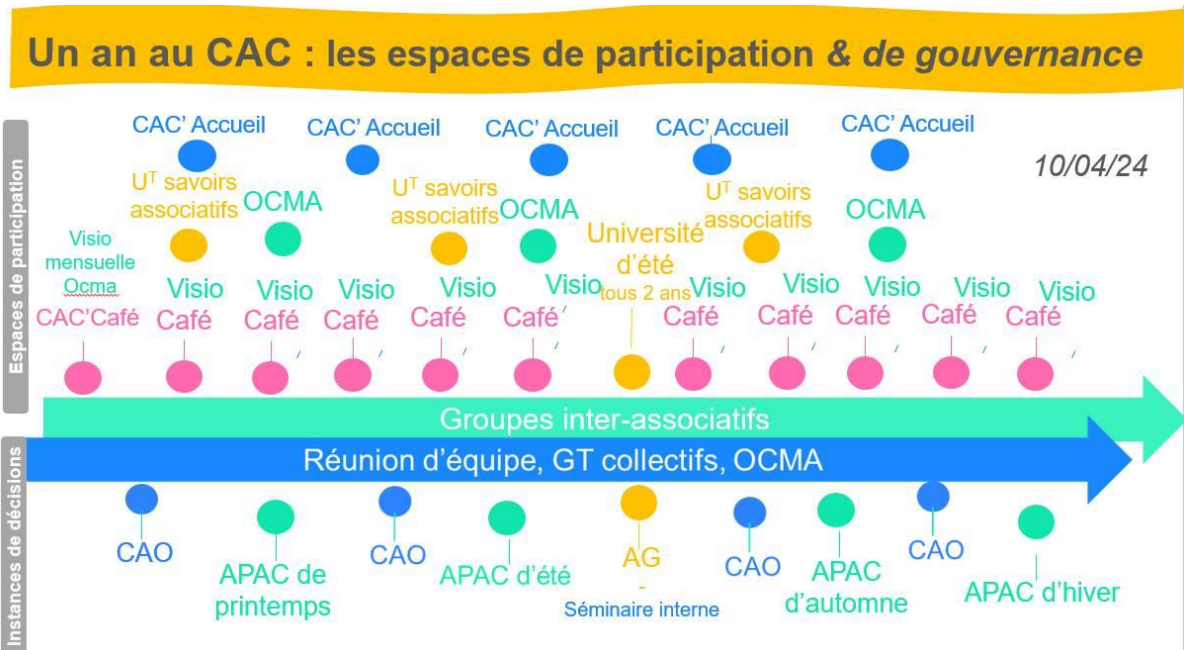
Espaces de participation

### AGIR ET FAIRE VIVRE LES MISSIONS SOCIALES (RAISON D'ÊTRE) DU CAC

<b>CAC'Accueil</b> Accueil et intégration des nouveaux adhérents Tous les 2 mois en visio	<b>Café CAC</b> Interconnaissance et partage des enjeux d'actualité Tous les mois en visio (voire présentiel)	<b>OCMA</b> Partage et travaux sur les enjeux militants et politiques Les derniers jeudi du mois en visio	<b>Université des savoirs associatifs</b> Rapprochement avec des chercheurs et partage de connaissances Tous les trimestres	<b>Assemblée de saison - APAC</b> Partage d'informations et approfondissement des axes de travail A chaque saison (4x/an)	<b>Université d'été</b> Mettre en débat et faire réseau, notamment avec les acteurs locaux Tous les 2 ans - été
---	---	---	---	---	---

11 espaces inter asso  
Faire du commun  
Construire des alternatives

Avec un planning "type" du CAC sur une année qui serait sans doute à alléger.



- Eric précise avec la proposition de "porte-parolat" au CAC (plutôt qu'un délégué général qui va instaurer des relations hiérarchiques entre les 3 salariés)
- Olivier trouve de grandes avancées de ce travail réalisé en DLA sur les liens internes et externes au CAC
- Carine arrive, grâce à ce travail, à affiner qui fait quoi dans le fonctionnement en interne et nos liens vers l'extérieur

La question de qui peut entrer dans le CAO (conseil d'administration et d'orientation), soit dans le fonctionnement du CAC ? Les politiques (élu.es et partis) sont-ils convié.es en "interne" comme le souhaite Olivier ? Isabelle précise que le CAC s'il s'adresse à tous, aux partis, syndicats est avant tout un collectif d'associations (comme son nom l'indique). Marianne complète qu'on travaille et **interagit**

sans cesse avec les politiques, notamment en ce moment dans le travail de recherche « escape » de l'ANR, avec des temps d'échanges, de rencontres, d'interviews ...

Didier questionne sur choix et planification des thèmes et contenus des temps de rencontres (Université des Savoirs Asso, Café'CAC ...) : comment sont-ils choisis, comment peut-on y agir et proposer des choses ??

Isabelle explique que concernant les sujets de ces 2 événements c'est surtout lors des réunions de coordination qu'on propose, valide et décide des thèmes - ceux-ci sont parfois ceux des partenaires et de l'actu, parfois pour les cafés'cac on se fait une liste et parfois ce sont les participant.es eux-mêmes qui proposent dans le formulaire d'inscription des sujets (qd 2 demandes sur le même thème va co-organiser avec eux/elles comme par exemple pour [celui sur les JOP2024 de déc 2022](#) avec Uriopss IDF et le collectif saccage du 93 + lien fait avec la FSGT93 pour préparer la séance).

Eric note que dans le cadre du DLA on voit qu'on n'est pas assez programmatique, en effet nos choix sont très liés à l'actualité, nos rencontres et nos travaux – on oscille entre court-terminisme et planification. Mais y a aussi quelque chose de l'ordre de la "tendance".

François rappelle que la rencontre d'Anouch Toranian (élue à la ville de Paris) avec e-graine, le Planning et le CAC a abouti à un vœu de la ville remettant en cause le CER (parcours de plus d'un an) mais au final l'a peu célébré et nous n'avons pas investi (mis en avant, utilisé dans lien avec d'autres villes...).

➤ [Vœu contre le CER voté au conseil municipal de Paris le 7 février 2024.](#)

JB précise que les répercussions se créent en ce moment même, car ce vœu est très récent (mois dernier).

## **V. Mise en place d'une commission RH**

Eric rappelle la récente formation sur convention Eclat (la nôtre, ex "animation") que le CAC a pu suivre (proposée au CA et aux salarié.es, Eric et Isabelle y sont allés) qui donne le cadre de la convention collective et celui de la loi, ce qui permet de faire tiers - exemple des récupérations qui devraient être augmentées de 25% mais que nous n'avons jamais appliqué.

L'idée pour le CAC est de voir, tout en gardant de la souplesse, comment on se met mieux dans le cadre légal.

Sur la question du conflit dans l'organisation un gros travail a été fait par le CTC qu'il serait intéressant de partager.

Peut-on acter la création de cette commission pour laquelle on invitera ensuite les membres du CAO intéressés (CAO qui est encore à formaliser) ?

**On acte de la création de cette commission chapeauté par Eric Denoyelle.**

Olivier est intéressé par le sujet mais rappelle la difficulté de pouvoir suivre qd on travaille à côté (doit poser 1 jour de congés).

Gilles rappelle la difficulté d'articuler le temps salarié et le temps bénévole (sans pour autant déborder les horaires des permanents).

## **VI. Prochaines publications du CAC**

Présentation des projets de publication en cours et discussion sur leurs intérêts respectifs (calendrier, budget) :

JB a l'idée de mettre en page la note d'Emma Marc (notre stagiaire) sur la désobéissance civile, ainsi que sa note sur le CER. Des textes écrits, quasiment finalisés mais non relus ni mis en page.

Il y a aussi une piste lancée par Pauline Cabirol sur la réaffectation de biens confisqués au crime organisé envers les projets ESS.

Concernant les 2 notes faites, comment on les formalise (graphiste) les imprime, les vend ?

Réflexion à mener autour d'une édition "libre" (libriste) > temps à travailler avec Framasoft.

Didier est intéressé en tant que porteur de la revue AltersMédias, et du média en création e-Pop de rencontrer Framasoft autour de l'édition de livres, de vrais ouvrages papiers créés comme des communs.

**= caler une réunion avec les personnes intéressées.**

**Fin à 11h20**